



La déclaration de la FSU

au CTSD de la Gironde

du 15/07/2020

Le mercredi 10 juin, Jean-Michel Blanquer déclarait sur RTL que les professeurs « décrocheurs » seraient « sanctionnables ».

Que dirait-il alors des DASEN « décrocheurs » ? Des hauts fonctionnaires, censés donner l'exemple et qui ne respectent pas les textes réglementaires notamment l'obligation d'adresser les documents de travail des instances au moins huit jours avant la date de la réunion, obligation mentionnée également dans *l'article 6* du règlement intérieur du CTSD de Gironde ?

Vous pourrez toujours nous contredire en arguant que des documents ont bien été envoyés.

Vous pratiquez, par là même et comme trop souvent, la division en fournissant des documents pour le premier degré mais aucun pour le second degré.

Vous contribuez ainsi à empêcher les organisations syndicales du second degré de travailler et de pouvoir exercer leur mandat électif. Vous n'innovez malheureusement en rien puisque c'est l'objectif de la loi de la transformation de la Fonction Publique, du 6 août 2019, qui possède désormais son propre ministère.

Une amélioration est pourtant notable.

Nous avons bien reçu les procès-verbaux des dernières séances, ce qui n'était pas le cas cette année jusqu'au mois de mars et les années précédentes et ce qui marquait aussi un manquement aux obligations réglementaires.

Il est ainsi paradoxal de lire dans celui du vendredi 20 mars 2020, à la page 3, que vous restez "disponible pour maintenir et enrichir le dialogue social". Pour le maintenir encore faudrait-il d'abord qu'il existe...

Vous confondez sûrement et sciemment le dialogue social et la communication médiatique.

Une proposition des Etats généraux du Numérique pour l'Education, dans la thématique "Gouvernance et anticipation" a retenu toute notre attention.

C'est celle de Jérôme Neveu qui propose d'interdire de faire des annonces ministérielles ou rectorales avant les circulaires.

Il aurait pu y ajouter la communication du DASEN de Gironde sur le réseau social d'une député LREM, pour évoquer le plan de déconfinement départemental avant la tenue des instances officielles et réglementaires comme le CHSCTD réuni le lendemain.

A quand « *le décret BFMTV* » et « *la circulaire Facebook* » ?

De votre triptyque-leitmotiv préféré "confiance, autonomie et responsabilité" vous ne privilégiez qu'une autonomie : la vôtre.

Du dialogue social vous ne retenez qu'une parole : la vôtre.

Quelle belle conception de l'intelligence collective : je décide, vous écoutez et exécutez.

Voilà donc où nous en sommes malheureusement réduits dans ce département alors que cette rentrée en Gironde et partout en France devrait occasionner, ensemble, un travail de réflexion et d'anticipation extraordinaires pour tenter de pallier les conséquences catastrophiques du confinement.

La rupture pédagogique a creusé les inégalités scolaires et ce ne sont pas les slogans de communicant comme "l'école ouverte buissonnière" qui vont permettre à de trop nombreux élèves de rattraper dix mois de retard (les cinq qu'ils ont perdu et les cinq que d'autres ont gagné).

L'absence de documents de préparation pour le second degré empêche le travail des représentants du personnel et l'analyse complète d'une situation où les effectifs des classes explosent, où des postes pourtant disponibles sont soustraits au mouvement en vue d'une suppression à court ou moyen terme et où les conditions d'exercice des enseignants et les conditions d'étude des élèves sont dégradées. Alors que la crise sanitaire a montré que le travail en groupes réduits produisait des effets bénéfiques sur les apprentissages, et notamment pour les élèves les plus fragiles, la prochaine rentrée voit certaines divisions à plus de 32 en collège ce qui est inacceptable.

Que proposez-vous donc en Gironde à part des classes toujours aussi chargées et des inclusions à marche forcée ?

Pour le reste nous ne savons pas car ce CTSD ne sera donc qu'une énième conférence de presse pour vous et nous ne pourrons qu'y recevoir des informations sans pouvoir y réfléchir et les traiter correctement, sans pouvoir les présenter en amont à nos collègues, sans pouvoir les mettre en perspective.

C'est la qualité du service public national d'éducation qui en ressort la grande perdante.